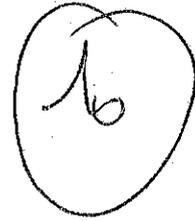




Intervention de la Délégation Tunisienne
19^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU
Albanie – 28 avril 2014



Madame la Vice-Président

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Albanie et se félicite de l'intérêt que se pays frère accorde à l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation a pris bonne note des avancées enregistrés depuis le premier cycle de l'EPU en 2009, en particulier l'amélioration du cadre juridique et normatif dans des domaines tels que la discrimination, la protection des droits de l'enfant, les droits des femmes, l'égalité des sexes, la violence familiale, la traite des êtres humains, la protection des handicapés, l'aide sociale, l'éducation, les soins de santé, le système de justice et la lutte contre la corruption.

La Tunisie note également les efforts entrepris en matière de discrimination et de violence à l'égard des femmes et encourage l'Albanie à continuer de lutter contre les stéréotypes sexistes qui perpétuent ces fléaux.

Elle l'encourage en outre à lutter plus efficacement contre les crimes liés à des vendettas et à enquêter systématiquement sur toutes les affaires de ce genre et à en traduire les responsables en justice.

La Tunisie recommande à l'Albanie :

- de veiller à faire appliquer strictement l'interdiction de la torture et des mauvais traitements.
- de doter le Bureau de l'Avocat du peuple des moyens financiers et humains appropriés et de donner effet avec diligence à ses recommandations.
- de prévenir plus efficacement les infractions à motivation raciale ou xénophobe, de mener des enquêtes et de traduire leurs auteurs en justice.

Je vous remercie de votre attention.